



APPEL

Le magazine chrétien de l'actu qui fait sens

n° 390 octobre 2016



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



© Ulf Andersen-Camma

**Yasmina
Khadra :**

« Dieu habite partout »

*Jean Hermesse,
mutualiste et engagé*



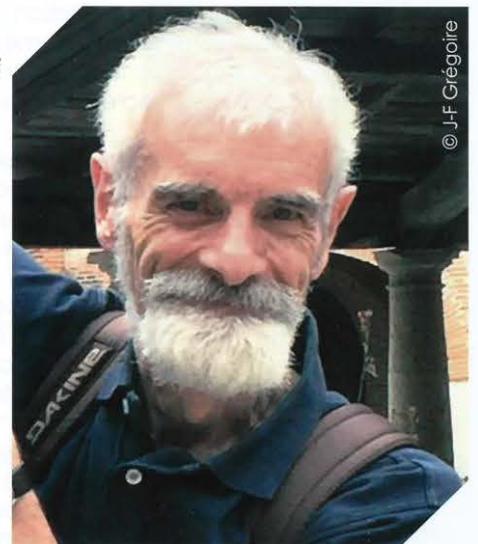
© Mutualités chrétiennes



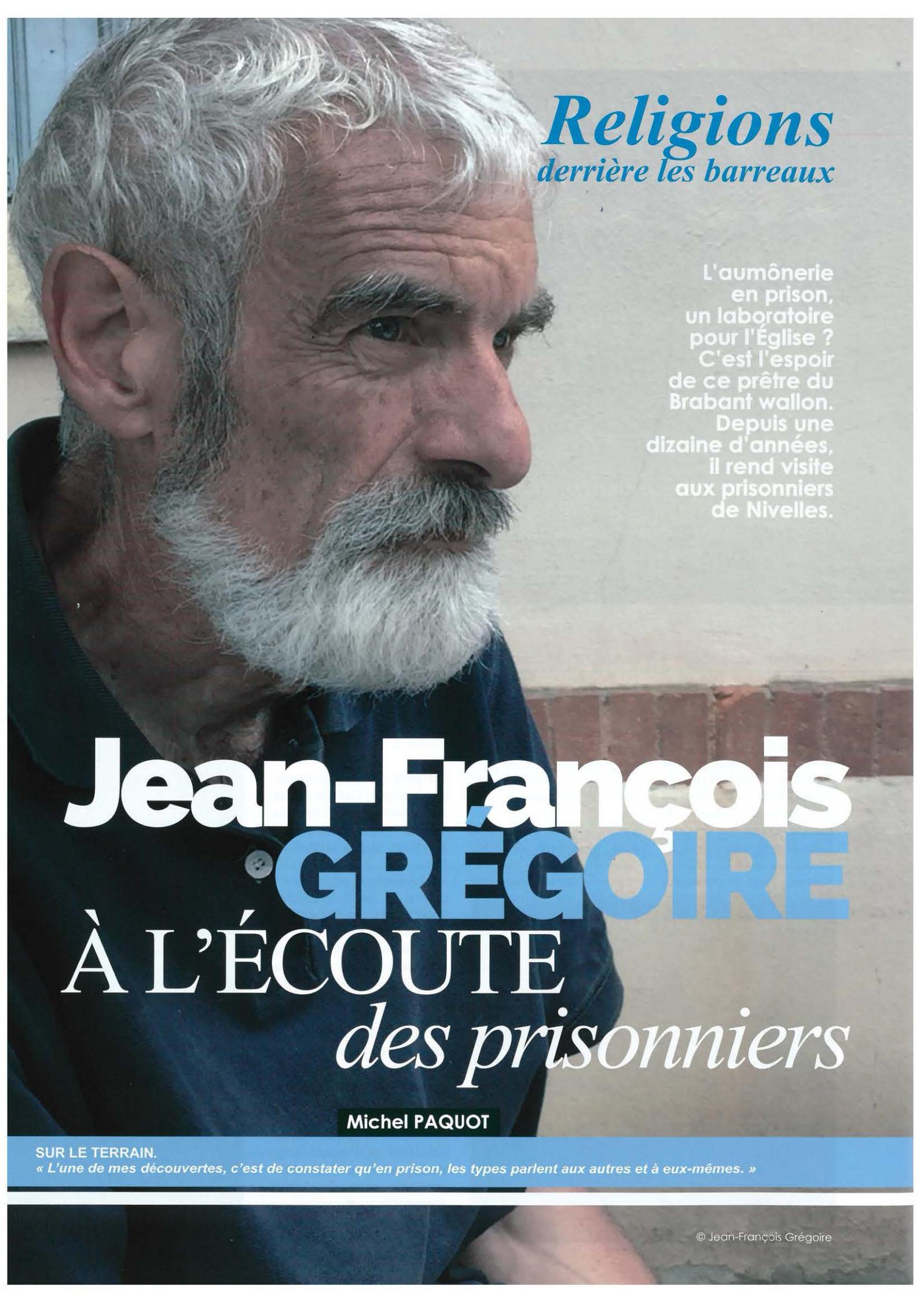
© Magazine L'appel - O. Callicis

*Christine Mahy,
contre la misère*

*Jean-François Grégoire,
du sens en prison*



© J-F Grégoire

A close-up, profile view of an elderly man with white hair and a full white beard. He is looking towards the right of the frame. The background is a plain, light-colored wall with a brick ledge visible at the bottom.

Religions

derrière les barreaux

L'aumônerie
en prison,
un laboratoire
pour l'Église ?
C'est l'espoir
de ce prêtre du
Brabant wallon.
Depuis une
dizaine d'années,
il rend visite
aux prisonniers
de Nivelles.

Jean-François **GREGOIRE** À L'ÉCOUTE *des prisonniers*

Michel PAQUOT

SUR LE TERRAIN.

« L'une de mes découvertes, c'est de constater qu'en prison, les types parlent aux autres et à eux-mêmes. »

A lors qu'il était prêtre à Braine-l'Alleud, Jean-François Grégoire a été appelé par le père jésuite Marcel Coget, aumônier à la prison de Nivelles. « Il cherchait un théologien et, comme j'avais fait une thèse sur le thème de la haine, il m'a proposé de rejoindre le groupe de réflexion des aumôniers francophones », raconte-t-il. Il a suivi son aîné en prison avant de le remplacer lorsqu'il a pris sa retraite.

Ces groupes rassemblent des religieux et des laïcs qui vont à la rencontre des prisonniers, soit en les recevant à l'aumônerie, soit en se rendant dans leur cellule, ce qui est moins pratique lorsqu'ils y sont à plusieurs. S'ils se réunissent régulièrement, c'est parce qu'« il est important de pouvoir compter l'un sur l'autre, de partager son vécu ». Et d'un point de vue spirituel et théologique, l'idée de travailler ensemble est très importante.

LABORATOIRE STIMULANT

« L'Église en aumônerie est une sorte de laboratoire, observe Jean-François Grégoire. Cela me stimule sur les plans personnel et théologique, il y a peut-être là une belle occasion pour des avancées. On est au cœur de la vie, on peut imaginer et se permettre certaines choses. C'est l'idée que la communauté chrétienne carcérale est une communauté de recherche et que l'on pourrait, si cela fonctionne bien, en tirer parti et peut-être la vivre ailleurs que dans la prison. »

Il se rend trois jours par semaine dans celle de Nivelles. Alors qu'il n'a jamais eu la « vocation » pour cette tâche, il s'est en effet « bien trouvé sans ce milieu » qu'il ne connaissait guère et qui, même, l'« effrayait un peu ».

Environ la moitié des hommes incarcérés à Nivelles sont d'obédience musulmane. Et parmi les autres, trente à quarante sont intéressés par le culte catholique. La présence du prêtre est double. D'une part, il célèbre l'eucharistie. D'autre part, il rencontre individuellement ceux qui le souhaitent.

La messe, qui a lieu le lundi à 16h dans la chapelle, est l'occasion pour les détenus de se rassembler et de sortir de leur cellule où ils restent parfois entre 22 et 23h par jour. Elle s'ouvre par un temps convivial – cafés, biscuits – où l'on parle de choses et d'autres. Pour la célébration, l'officiant est accompagné par deux aumônières et par un laïc présent à quasiment toutes les messes, ainsi que par un animateur des chants.

Mais la plupart de son temps, Jean-François Grégoire le consacre à des contacts personnels avec les détenus. « Nous avons élaboré une charte d'aumônerie où l'on parle d'un huitième sacrement, celui de la fraternité, explique-t-il. Car pour nous, le cœur de notre 'travail', c'est la fraternité. »

À L'ÉCOUTE

« Je ne suis pas là pour enseigner la théologie mais d'abord pour écouter ce que celui que j'ai en face de moi a à me dire, poursuit-il. Il parle de lui, de sa famille, de sa tristesse. Il peut demander un temps de prière. S'il est découragé ou désespéré, j'essaie de trouver des arguments, éventuellement dans la Bible, pour atténuer cet état d'esprit. Je lui propose aussi de continuer à se voir. Il doit

savoir qu'il y a là quelqu'un qui ne va pas l'oublier, avec lequel il va pouvoir approfondir une question, un remords. Il peut parler avec une totale liberté, ce qu'il dit ne sortira pas de ce tête-à-tête, l'aumônier étant tenu à une absolue confidentialité. Mais il faut parfois un long temps avant que les choses soient dites. »

Il ne demande jamais à l'homme qui lui fait face pourquoi il se trouve là. Il le laisse raconter s'il en a le désir. « L'une de mes découvertes les plus fantastiques, c'est de constater qu'en prison, les types parlent, note-t-il. Même ceux qui ont un vocabulaire très réduit deviennent intarissables. Ce besoin de dire les choses, peut-être aussi à soi-même, est impressionnant. »

Quelle est la place de l'Évangile dans sa réponse ? « Si elle devient comme une rustine, on a raté le coche. Mais quand, dans une conversation, je peux placer une parabole, je n'hésite pas à le faire. Parfois, ce sont des détenus eux-mêmes qui peuvent m'évangéliser. Je me souviens de celui qui m'avait dit être tombé sur un psaume racontant sa propre vie. Il en a fait une exégèse existentielle hallucinante. Il l'avait compris de l'intérieur. »

Les détenus qu'il rencontre sont-ils confrontés au radicalisme islamiste ? « Ils en parlent, mais à mots couverts. La question des rapports entre les musulmans, majoritaires, et les autres, souvent excédés par leur espèce de morgue, et qui hésitent à rejoindre le préau quand les musulmans l'occupent (peur de se faire embarquer dans des rixes, etc.), est cruciale. Indéniablement, certains ont été intéressés à l'islam : il m'arrive de trouver des Corans là où je ne m'y attendais pas, etc. Et il est clair aussi qu'un mouvement de fond "radicalisant" existe, même à Nivelles, prison réputée plutôt modérée en général. »

ABSOLUTION

Au fil du temps, l'aumônier ne s'est pas « blindé ». Il avoue au contraire ne pas se sentir « fort du tout ». « Il n'y a rien de systématique, tout est toujours à refaire. À chaque fois, j'espère que ça ira. Je suis toujours dans l'expectative. »

Il lui arrive d'entendre des choses terribles, profondément douloureuses. « Dans le sacrement de réconciliation, il y a le temps de l'absolution, on absout les péchés. Je veux bien pardonner au nom de Dieu, Dieu pardonne tout, mais il y a aussi les victimes. Il m'est arrivé un fois ou l'autre d'être très perplexe. Comment vais-je faire ? »

Jean-François Grégoire reste néanmoins persuadé de l'utilité de son sacerdoce. « Se voir rappeler qu'il y a un 'lieu auprès de Dieu' où le pardon est possible, c'est important pour ces hommes qui sont condamnés de toutes parts. La faute a eu lieu, c'est indéniable, mais leur vie n'est pas terminée pour autant. Pardonner, ce n'est pas oublier, ce n'est pas opérer un déni. Je pense que certains détenus prennent conscience de quelque chose. Par exemple, l'un d'entre eux, qui est sorti, m'envoie régulièrement des timbres pour ceux qui sont toujours enfermés. » ■

La loi belge donne au détenu, qu'il soit prévenu ou condamné, le droit de pouvoir célébrer sa foi dans son rituel. À son entrée en prison, il peut donc demander à rencontrer un représentant de son culte – catholique, protestant, musulman ou orthodoxe – ou un conseiller laïc.